



VILLE D'HENRICHEMONT N° 2025012
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 10 FEVRIER 2025 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE ET DE LA CIRCULATION

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 04.02.2025, par l'entreprise SARL Clément TP, route de Marcilly 41300 SALBRIS
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de changement de tampons fonte sur réseau d'eau usée, sur l'ensemble de la ville 18250 Henrichemont, à compter du 17.02.2025 et ce pendant 30 jours calendaire ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise SARL Clément TP, route de Marcilly 41300 SALBRIS, afin de permettre le bon déroulement des travaux de changement de tampons fonte sur réseau d'eau usée, sur l'ensemble de la ville, 18250 Henrichemont, à compter du 17.02.2025 et ce pendant 30 jours calendaire

Article 2^{ème} : La circulation des véhicules se fera par alternat aux droits des travaux, sur l'ensemble de la commune, 18250 HENRICHEMONT, à compter du 17.02.2025 et ce pendant 30 jours calendaire.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20250211-2025_12ar-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2025

Publication : 11/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Publié sur le site de la commune le 11.02.2025

GB

Le Maire,
Gilles BUREAU

